

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 9 mai 2017 à 12 h 30 777, boul. Marcel-Laurin

PRÉSENCES:

CA17 08 0361

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi, 9 mai 2017 à 12 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem, par conférence téléphonique

Francesco Miele, par conférence téléphonique

Le conseiller d'arrondissement : Maurice Cohen, par conférence téléphonique

Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire-substitut.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

______CA17 08 0362

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 mai 2017.

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 mai 2017.

ADOPTÉ.

CA17 08 0363

Soumis sommaire décisionnel numéro 1176992002 relatif à la nomination d'une directrice d'arrondissement à Saint-Laurent.

ATTENDU le processus de sélection interne et externe amorcé en mars 2017 afin de combler ce poste (SLA-17-DIR-103170-14529);

ATTENDU les règles de dotation de la Ville de Montréal et le processus suivi pour le comblement du poste de directeur de l'arrondissement de Saint-Laurent;

ATTENDU le contrat de travail à intervenir entre les parties;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1- D'approuver la nomination de madame Manon Bernard au poste de directrice d'arrondissement de Saint-Laurent (Poste 14529 SBA 266384), à compter de la date de son entrée en fonction.
- 2- D'autoriser le représentant de la Ville à signer le contrat de travail à intervenir.

Les conditions de travail sont celles prévues au cahier des Conditions et avantages des cadres de direction de la Ville de Montréal ainsi qu'à la Politique de rémunération des cadres.

ADOPTÉ.

		CA17 08 0364
Période de questions du public	C	
Aucune question n'a été posée	е	
		CA17 08 0365
Proposé par le conseiller Aref	Salem;	
Appuyé par le conseiller Mauri	ice Cohen, il est	
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :		
De lever la séance à 12 h 35.		
ADOPTÉ.		
	Maire	
	Secrétaire-substitut	
Ce procès-verbal a été ratifié à	à la séance du conseil d'arrondissem	ent tenue le 6 juin 2017.